

Permanent Mission of the Federal Republic of Germany to the Office of the United Nations and to the other International Organizations Geneva



Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies 16ème session de l'Examen Périodique Universel

Genève, 22 avril 2012

Questions et recommandations de l'Allemagne pour le Burkina Faso

de

Son Excellence l'ambassadeur Hanns H. Schumacher
Représentant permanent de la République fédérale de l'Allemagne
auprès des Nations Unies

Monsieur le Président,

L'Allemagne félicite le Burkina Faso pour ses progrès dans la promotion des droits de l'homme, il reste cependant des défis à relever. Nous apprécions les progrès fait par le gouvernement dans le domaine de la lutte contre la corruption. L'Allemagne encourage le Burkina Faso de redoubler ses efforts notamment dans le système judiciaire.

Dans ce contexte, l'Allemagne souhaiterais connaître quelles mesures les autorités du Burkina Faso envisagent pour combattre l'impunité relative à la corruption.

L'Allemagne reconnaît les progrès faits dans la lutte contre la pratique de mutilations génitales, malgré cela ces pratiques sont encore largement répandues dans la société.

L'Allemagne recommande au Burkina Faso:

- de redoubler les efforts du gouvernement pour sensibiliser la population contre les mutilations génitales et excisions féminines et de renforcer l'échange de bonnes pratiques.
- de fixer l'âge minimum légal du mariage à 18 ans et à interdire explicitement les mariages forcés et précoces.
- d'adhérer au deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

- d'adopter des dispositions d'ordre législatif, administratif et financier pour garantir l'indépendance du judiciaire et d'abolir tout pouvoir de nomination, de notation et de contrôle de l'exécutif sur les juges et le Conseil supérieur de la magistrature.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Ouestions en avance:

Le gouvernement du Burkina Faso a-t-il une législation spécifique visant à réprimer les violences et l'exclusion sociale des femmes accusées de sorcellerie?

Quelles sont les mesures prises par le gouvernement pour combattre la surpopulation dans les prisons burkinabé et d'assurer la séparation hommes/femmes, inculpés/prévenus et enfants/adultes?